

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3941 - MERCREDI 24 FÉVRIER 2021

EPST

Le Syneecat officialise la trêve dans ses actions



Une salle de classe/DR

Le Syndicat national des enseignants des écoles conventionnées catholiques (Syneecat) a dit reconnaître le contexte exceptionnel de la rentrée scolaire sous les effets de la pandémie du coronavirus. Cette structure promet, par ailleurs, de poursuivre les négociations sur les revendications des enseignants du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) dès la mise en place du nouveau gouvernement. Et d'admettre que pour l'instant, les enseignants n'ont pas d'interlocuteur valable avec qui négocier pour résoudre leurs vrais problèmes. Il s'agit notamment de l'amélioration de leurs conditions salariales qui passe par le paiement du deuxième et troisième paliers ainsi que la paie des nouvelles unités dans le cadre de la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement de base.

Page 4

TERRORISME

Plus de trois millions d'enfants déplacés victimes de violences

L'Unicef vient de publier récemment un rapport faisant état des atrocités perpétrées par des miliciens qui opèrent à l'est de la RDC. L'organisation appelle à mettre fin au conflit qui accentue l'une des plus

graves crises humanitaires au monde.

D'après les chiffres des Nations unies, on compte actuellement cinq millions de personnes déplacées en République démocratique du

Congo, soit plus que dans tout autre pays à l'exception de la Syrie. La moitié d'entre elles a été déplacée au cours de douze derniers mois.

Page 2

DOSSIER EX-MAMA YEMO

Des députés nationaux élus de Kinshasa approchent Gentiny Ngobila

Une délégation des députés nationaux élus de Kinshasa a approché, le 22 février, à l'Hôtel de ville de Kinshasa, le gouverneur Gentiny Ngobila. Avec le premier citoyen de la capitale, ces députés ont évoqué le

dossier de l'hôpital général de référence de Kinshasa en proie à des mouvements de grèves intempestifs.

Ils ont entrepris la même démarche vers le ministre national chargé de la Santé pu-

blique, en vue de chercher à concilier les vues pour mettre fin à la crise qui secoue cette institution hospitalière depuis peu en rapport avec deux nominations parallèles à la tête de cet hôpital.

Page 3

INTERVIEW

Julienne Mpemba : « *Il n'y a jamais eu de vol d'enfants* »



Principale accusée dans l'affaire de fraudes présumées dans l'adoption d'enfants congolais, la juriste belgo-congolaise, Julienne Mpemba, livre, pour la première fois, sa version des faits à un média, quelques jours après son renvoi en correctionnel (tribunal pénal) par la Chambre de conseil de Dinant.

Pour elle, il s'agit d'une affaire montée de toutes pièces, car il n'y a jamais eu de vol d'enfants et l'instruction n'a jamais prouvé le moindre vol d'enfants. Elle est actuellement en train de rédiger un livre sur cette affaire, notamment sur la genèse de ce montage et la manière dont tous ses droits ont été méprisés.

Page 5

MEURTRE DE L’AMBASSADEUR DE L’ITALIE EN RDC

Le Mouvement des Indignés relève l’urgence de la mise en place d'une force neutre

Pour ce mouvement citoyen, c’est la présence des armées étrangères et des mouvements rebelles dans cette partie du pays qui y intensifie les tueries, qui vont jusqu’à atteindre les diplomates en visite régulière dans le coin.



L’ambassadeur Lucca Attanasio/Adiac.

S'appuyant sur le meurtre de l'ambassadeur de l'Italie en République démocratique du Congo (RDC), Luca Attanasio, dans le Nord-Kivu, le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC (Miss-RDC) appelle à la mise en place urgente d'une force neutre dans cette partie du pays. Ce mouvement dit, par ailleurs, regretter que rien ne soit fait pour mettre fin à l'insécurité dans la région. Le Miss-RDC, qui dénonce l'insécurité et les tueries des populations civiles dans cette partie

du pays, rappelle-t-on, mène des plaidoyers qui appellent notamment le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, à réaliser ses promesses de campagne dont l'installation de son Etat-major dans l'est du pays, afin de mettre fin à cette situation chaotique qui dure depuis plus de deux décennies. Ce mouvement citoyen et d'autres organisations demandent le départ de la mission onusienne, la Monusco, qu'ils accusent de complicité ou de passivité dans la situation d'insécurité dans cette partie de la RDC.

Dans ses plaidoyers, le Miss-RDC recommande également la purge au sein de l'armée afin d'y extirper les officiers affairistes et tous ceux qui sont impliqués dans la situation d'insécurité dans l'est du pays. Le mouvement s'attend donc à ce que le meurtre de l'ambassadeur d'Italie en RDC conduise les autorités congolaises et la communauté internationale à prendre une fois pour toute, une décision en vue d'enrayer l'insécurité dans cette partie du pays. « Cela doit être la goutte d'eau qui déborde le vase », indique un autre activiste de mouvement citoyen. Dans une courte vidéo, la ministre congolaise en charge des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzeza, qui s'est rendue à la résidence de l'ambassadeur Lucca Attanasio pour reconforter sa famille, a fait une promesse ferme du gouvernement congolais de tout mettre en œuvre pour découvrir les auteurs de ce meurtre. « C'est avec peine et beaucoup de tristesse que nous venons d'apprendre le décès du jeune ambassadeur Italien ici chez nous en RDC dans un convoi du PAM. Je promets au gouvernement italien que le gouvernement de mon pays mettra tout en œuvre pour découvrir qui est à la base de cet ignoble meurtre », a-t-elle déclaré.

Lucien Dianzenza

TERRORISME

Plus de trois millions d’enfants déplacés victimes de violences des milices

L'Unicef vient de publier récemment un rapport faisant état des atrocités perpétrées par des miliciens qui opèrent à l'est de la RDC.

L'organisation appelle à mettre fin au conflit qui accentue l'une des plus graves crises humanitaires au monde. D'après les chiffres des Nations unies, on compte actuellement cinq millions de personnes déplacées en République démocratique du Congo(RDC), soit plus que dans tout autre pays à l'exception de la Syrie. La moitié d'entre elles a été déplacée au cours de douze derniers mois. « Les enfants déplacés ne connaissent que la peur; la pauvreté et la violence. Les unes après les autres, les générations ne peuvent penser qu'à leur survie », affirme Edouard Beigbeder, Représentant de l'Unicef en RDC. « Nous devons intensifier nos efforts, afin de nourrir l'espoir d'un avenir meilleur pour ces enfants. » Le rapport publié par l'Unicef contient le témoignage d'enfants qui ont été recrutés par les milices et qui ont été victimes d'agressions sexuelles, puis ont subi d'autres violations graves de leurs droits. Au cours des six premiers mois de 2020, ces violations ont enregistré une hausse de 16 % par rapport à l'année précédente. Les violences dans les provinces de l'est se vivent au quotidien. Selon l'agence onusienne, les familles déplacées

vivent dans des camps surpeuplés sans accès à de l'eau propre, aux soins de santé et à d'autres services élémentaires. « D'autres sont hébergées par des communautés locales pauvres. Dans les provinces les plus touchées par la violence notamment en Ituri, au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et Tanganyika, plus de huit millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë », indique la même source. Pour soulager ces populations, l'Unicef dirige le programme de réponse rapide en partenariat avec des ONG nationales pour apporter une solution temporaire, puisqu'il a permis de fournir des bâches, des ustensiles de cuisine, des jerricanes et d'autres produits essentiels à près de cinq cent mille personnes en 2020. « Ces distributions d'urgence permettent de faire face au choc immédiat du déplacement, mais entrent également dans le cadre d'une action intégrée qui cherche à répondre aux besoins plus larges des familles en matière de santé, de nutrition, de protection, d'EAH ou d'éducation », explique Typhaine Gendron, responsable des urgences de l'Unicef en RDC.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia Service International : Nestor N'Gampoula	(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Dlasso Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture: Nioni Masela Sports : Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -	Tél. (+243) 015 166 200 MAQUETTE Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff. INTERNATIONAL Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi. ADMINISTRATION ET FINANCES Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Chef de service : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin	Maouakani Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono TRAVAUX ET PROJETS Directeur : Gérard Ebami Sala INTENDANCE Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE) Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaine Angombo IMPRIMERIE Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo Tél. : (+242) 05 629 1317	eMail : imp-bc@adiac-congo.com INFORMATIQUE Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofuloul Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo GALERIE CONGO BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire NZONZI B. ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél.: 06 700 09 00 / Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
---	--	--	---	--

BLANCHARD MONGOMBA

« Le G13 était une manœuvre de Félix Tshisekedi Tshilombo pour vider de sa substance le plan de sortie de crise »

Le parti politique Nouvel élan a tenu, le 22 février à Kinshasa, un point de presse pour faire la restitution de la marche à laquelle ont pris part les jeunes de cette formation politique, dans le cadre de la jeunesse de la coalition Lamuka et le sit-in organisé devant l'ambassade du Rwanda. Par cette occasion, la formation politique a signifié que « Le G13 était une manœuvre de Felix Tshisekedi Tshilombo pour vider de sa substance le plan de sortie de crise du président élu de Martin Fayulu ».

Le secrétaire général du parti Nouvel élan, Blanchard Mongomba, a au cours de ce point de presse, condamné l'attitude de la police nationale, lors de la dernière manifestation publique et pacifique de la plateforme politique Lamuka, qui l'a amenée devant la résidence de l'ambassadeur du Rwanda en République démocratique du Congo (RDC), Vincent Karega, pour demander son expulsion du sol congolais.

Blanchard Mongomba a aussi signifié que les autorités de la ville, de leur côté, n'ont pas, non plus, donné un avis favorable à la requête des jeunes de Lamuka leur informant sur la tenue de ladite marche. A l'en croire, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila, avait, par une note adressée à ces jeunes, soutenu que cette question était gérée par le pouvoir



Blanchard Mongomba.

central. « Etant entendu que cette question est gérée d'une manière diplomatique par le pouvoir central, je ne saurais

donner une suite favorable à votre requête », avait-il écrit.

Le secrétaire général de Nouvel élan s'insurge donc contre cette réplique du premier citoyen de la capitale congolaise et pense que celle-ci constitue, en soi, « une preuve irréfutable de la collaboration sournoise entre Kinshasa et Kigali ». Pour Blanchard Mongomba et les sociétaires de Lamuka, la mainmise du Rwanda ne ferait plus l'ombre d'aucun doute. Pour illustrer son affirmation, celui-ci a rappelé les récents propos injurieux du Rwandais Karega à Martin Fayulu, les violences faites aux femmes et aux enfants, les pillages et les atrocités que subissent les compatriotes dans la partie est de la RDC. Par ailleurs, il avoue que cette marche n'était que la plus petite partie de l'iceberg et qu'un canevas d'activités serait figé pour cette année

en vue d'obtenir l'expulsion du diplomate rwandais.

Dans cette même optique, il a été révélé de la récente tribune du président de cette formation politique et l'un des leaders de la coalition Lamuka, Adolphe Muzito, qui indique que 2023, l'année électorale en RDC, constitue une ligne rouge à ne pas franchir. Dans cette réflexion ce politique congolais insiste sur l'opportunité des réformes qui doivent avoir lieu et les prouesses économiques que l'actuel chef de l'Etat se doit de réaliser afin de ne pas franchir ladite ligne rouge.

Pour Adolphe Muzito donc, les réformes à mener ne devraient pas servir de prétexte pour favoriser le glissement. « En aucun cas, nous n'accepterons une telle chose », prévient Blanchard Mongomba.

Christopher Khonde

DOSSIER EX-MAMA YEMO

Des députés nationaux de Kinshasa approchent Gentiny Ngobila

Les élus nationaux de la capitale congolaise ont entrepris la même démarche vers le ministre en charge de la Santé publique, en vue de chercher à concilier les vues, pour mettre fin à la crise qui secoue cette institution hospitalière depuis peu, en rapport avec deux nominations parallèles à la tête dudit hôpital.

Une délégation de députés nationaux élus de Kinshasa a approché, le 22 février 2021, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka. Avec le premier citoyen de la capitale congolaise, ces élus dont Eliezer Ntambwe, Ados Ndombasi, Charlotte Masiala et Auguy Kalonji ont évoqué le dossier ex-Mama Yemo.

A en croire ces députés nationaux, ils sont venus recueillir des explications auprès du gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka sur la situation au sein de cette formation médicale et les désordres qui paralysent, depuis un certain temps, les activités à l'hôpital général de référence de Kinshasa (HGRK), ex-Mama Yemo.

Après leurs échanges avec le gouverneur Ngobila, ces élus nationaux ont indiqué qu'une confrontation sera organisée le 23 février au Palais du peuple entre le ministère national de la Santé publique et le gouvernement provincial



Le gouverneur Ngobila et les députés nationaux élus de Kinshasa/presse HVK.

de Kinshasa, en présence de la délégation syndicale de l'ex-Mama Yemo. L'objectif étant, selon eux, d'examiner à fond ce dossier jusqu'à savoir à qui revient la compétence de nommer un comité de gestion à l'HGRK.

Il est, par ailleurs, noté que le gouverneur Gentiny Ngobila a suggéré à ces élus du peuple d'aller aussi vers le Premier ministre sortant, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, qui a également été saisi par écrit du dossier de cette formation mé-

dicale. Avant l'hôtel de ville de Kinshasa, rappelle-t-on, ces députés nationaux ont commencé leur démarche par le ministère national de la Santé publique, puis à l'HGRK.

Il est, en effet, noté qu'une confusion sans précédent

régne à la tête de l'HGRK depuis quelque temps. Il y a deux équipes dirigeantes parallèles à la tête de cette formation médicale. Il s'agit de deux comités de gestion dont l'un a été nommé par le ministre national en charge de la Santé publique et l'autre, par le gouverneur de la ville-province de Kinshasa. Cette situation de dédoublement a créé un mouvement auquel se sont joints certains membres du personnel de cette formation médicale, paralysant même ses activités.

C'est donc cette confusion qui a conduit ce groupe de députés nationaux élus de Kinshasa à chercher à s'entretenir avec les deux autorités pour en savoir un peu plus sur cette question. « Pour nous, il est inacceptable que l'hôpital reste fermé vu qu'on enregistre des pertes en vies humaines », a dit un des députés.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Fin de mission du coordonnateur du comité multisectoriel à Haut-Uele

Après un séjour de près d'une semaine, sur invitation du gouverneur de la province de Haut-Uele, Christophe Baseane Nangaa, le coordonnateur du secrétariat technique de lutte contre la Covid-19 en RDC, le Pr Jean-Jacques Muyembe Tamfum, vient de regagner Kinshasa.

Dr Muyembe s'était rendu à Isiro, dans la province du Haut-Uele, pour préparer l'équipe provinciale à faire face à toute éventuelle épidémie, notamment d'Ebola ainsi qu'à lutter efficacement contre l'actuelle pandémie. Au cours de sa mission, le Dr Muyembe s'est entretenu avec son hôte autour de plusieurs sujets notamment la situation sanitaire de la province de Haut-Uele, notamment sur la Covid-19, sur les différentes épidémies qui y ont déjà sévi, telles que celles de la maladie

à virus Ebola et de Maburgain-si que de la réhabilitation du laboratoire. Durant son séjour à Isiro, le Dr Muyembe a procédé à la remise d'un lot de huit tonnes de matériels de lutte contre la pandémie de Covid-19, don de l'ONG internationale Village Reach qui était représentée par son directeur pays à cette mission, Frédéric Nkosi, dans le cadre de son appui à la lutte contre le coronavirus. Le séjour du coordonnateur du comité de la riposte n'a pas été du tout un repos. Il a vi-

sité tour à tour le laboratoire Covid-19, de l'Hôpital général de référence d'Isiro et le site où sera érigé le nouveau laboratoire performant et moderne de cette province. Aussi a-t-il également pris part à la réunion du Comité provincial de coordination, sous la présidence du ministre provincial de la Santé, le Dr Norbert Mandana, qui était entouré du chef de division provincial de la santé a.i. et du directeur pays de l'ONG Village Reach. La division provinciale de la santé du Haut-Uele s'est ré-

jouie de la remise de 8 tonnes de matériels qui permettront de faire face à quelques défis, particulièrement en matière de la pandémie de Covid-19.

Présentation des activités de Village Reach
Frédery Nkosi a profité de cette réunion pour présenter les activités de son institution dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, en faisant usage des drones pour le transport de produits de santé, notamment les vaccins, les médicaments et les échantillons pour ana-

lyses médicales dans les zones d'accès difficiles, une stratégie qui fonctionne déjà dans certaines provinces du pays, comme l'Equateur. Le coordonnateur du ST/CMR Covid-19 a, à cet effet, plaidé à Village Reach pour que cette stratégie soit transférée dans le Haut-Uele, ainsi que l'implantation de la plate-forme Alerte-santé et la formation à distance à la Covid-19 pour le personnel de santé de cette province.

Blandine Lusimana

EPST

Le Synecat officialise la trêve dans ses actions

La structure syndicale promet de ne poursuivre ses actions de revendication qu'après la mise en place du gouvernement Lukonde, qui bénéficierait également d'un sursis de trois mois pour maîtriser des dossiers du sous-secteur de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST).

Le Syndicat national des enseignants des écoles conventionnées catholiques (Synecat) a dit reconnaître le contexte exceptionnel de la rentrée scolaire sous les effets de la pandémie du coronavirus. Cette structure promet, par ailleurs, de poursuivre les négociations sur les revendications des enseignants dès la mise en place du nouveau gouvernement. *« Le gouvernement sortant est réputé démissionnaire. Donc, il ne peut pas poser des actes de gestion important pour le sous-secteur de l'Enseignement primaire, secondaire et technique, d'une part. D'autre part, le gouvernement entrant n'est pas encore formé. Quand bien même il serait formé, il bénéficierait encore d'un sursis de trois mois pour maîtriser des dossiers du sous-secteur. C'est dans ce contexte de dures irréversibilités de phénomènes naturels que nous souscrivons l'éducation de la jeunesse congolaise. Dès que le nouveau gouvernement est en place, les négociations démarrent là où elles se sont arrêtées »,* a dit le secrétaire général de ce syndicat, Mauguste Mulomba, dans une interview accordée le 21 février au média en ligne 7sur7.CD. Et d'admettre que pour l'instant, les enseignants n'ont pas d'interlocuteur valable avec qui négocier pour résoudre leurs vrais problèmes. *« C'est une décision de la part des enseignants, courageuse de mettre l'esprit*



Une salle de classe/DR

patriotique au-dessus de tout avantage matériel auquel on a droit », a-t-il expliqué. Il est, en effet, rappelé que depuis la rentrée scolaire 2020-

2021, les enseignants réclament l'amélioration de leurs conditions salariales qui passe par le paiement du 2e et 3e paliers ainsi que la paie des vrais ensei-

gnants nouvelles unités dans le cadre de la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement de base décidée par le gouvernement. On note également que

« Le gouvernement sortant est réputé démissionnaire. Donc, il ne peut pas poser des actes de gestion important pour le sous-secteur de l'Enseignement primaire, secondaire et technique, d'une part. D'autre part, le gouvernement entrant n'est pas encore formé. Quand bien même il serait formé, il bénéficierait encore d'un sursis de trois mois pour maîtriser des dossiers du sous-secteur. C'est dans ce contexte de dures irréversibilités de phénomènes naturels que nous souscrivons l'éducation de la jeunesse congolaise. Dès que le nouveau gouvernement est en place, les négociations démarrent là où elles se sont arrêtées »,

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Julienne Mpemba : « *Il n’y a jamais eu de vol d’enfants* »

Principale accusée dans l’affaire de fraudes présumées dans l’adoption d’enfants congolais, la juriste belgo-congolaise, Julienne Mpemba, livre, pour la première fois, sa version des faits à un média, quelques jours après son renvoi en correctionnel (tribunal pénal) par la Chambre de conseil de Dinant. Pour elle, il s’agit d’une affaire montée de toutes pièces, car il n’y a jamais eu de vol d’enfants et l’instruction n’a jamais prouvé le moindre vol d’enfants.

Le Courrier de Kinshasa : Vous êtes la principale accusée dans une affaire de supposé vol d’enfants au Congo pour les faire adopter en Belgique et vous venez d’être renvoyée au tribunal correctionnel, donc devant un tribunal pénal. Pourriez-vous nous résumer le fond de cette affaire ?

Julienne Mpemba : D’abord, je nie toutes les accusations portées contre moi et je les rejette en bloc. Il n’y a jamais eu de vols d’enfants. Effectivement, je viens d’être renvoyée en correctionnelle dans ce dossier où il y avait dix inculpés. Au niveau du règlement de la procédure, mes avocats et moi avions jugé bon de ne pas nous battre au niveau de la Chambre du conseil. J’attendais impatiemment un renvoi en correctionnel, car je souhaite aller m’expliquer devant le juge du fond. Je n’ai donc pas été surprise par ce renvoi en correctionnelle, étant donné que je n’ai jamais demandé le non-lieu dans ce dossier. Ma stratégie était de ne pas me battre devant la Chambre du conseil dans le but de ne pas dévoiler ma stratégie de défense.

LCK : Vous rejetez les accusations, mais quelles sont les raisons pour lesquelles vous êtes poursuivie ?

JM : Si je dois étaler toutes les raisons, on pourrait passer 48 heures à discuter. Je suis actuellement en train de rédiger un livre sur cette affaire, notamment sur la genèse de ce montage et la manière dont tous mes droits ont été méprisés. Il n’y a jamais eu de vol d’enfants et l’instruction n’a jamais prouvé qu’il y a eu vol d’enfants.

LCK : Mais qu’est-ce qui s’est passé ?

JM : Fin 2011, je suis rentrée chez moi à Kinshasa et j’ai décidé de mettre en place un orphelinat, dénommé Tumaini. J’en ai eu l’idée car, depuis 2006, je travaillais dans le parrainage scolaire en RDC via l’association TUMAINI que j’ai créée en Belgique et j’ai toujours travaillé en Belgique où j’ai fait mes études de droit comme juriste, notamment pour la ville de Namur, dans un cabinet ministériel, dans un service de conseil au gouvernement, etc. Quand je suis partie au Congo, et que j’ai vu le nombre d’enfants abandonnés, j’ai décidé de créer l’orphelinat sur mes fonds propres. Cela m’a

coûté, à peu près, 45 mille dollars américains. C’était le meilleur orphelinat de Kinshasa et ceux qui m’accusent le savent car ils ont des photos et des vidéos. J’en ai aussi.

LCK : Et comment était-on arrivé à parler de vols d’enfants ?

JM : En 2013, l’Etat congolais a pris un moratoire interdisant la sortie du territoire à tout enfant congolais adopté, au motif que des couples homosexuels en Amérique du Nord adopteraient des enfants congolais. Ce moratoire nous a tous surpris aussi. Lors de nos accords avec les parents et la communauté Wallonie-Bruxelles, il avait été convenu que les enfants passeraient 6 mois à l’orphelinat et donc que l’orphelinat toucherait une prise en charge correspondant à ces 6 mois. Mais, dans ce cas-ci, les enfants sont restés à l’orphelinat pendant plus de deux ans, à cause du moratoire. J’avais 35 enfants à l’orphelinat dont 12 déjà adoptés par des couples belges. J’ai proposé que, avec mes propres moyens, je prenne en charge les 23 enfants qui n’avaient personne et que les parents des 12 adoptés puissent prendre en charge leurs enfants. 8 couples sur 12 ont refusé catégoriquement de prendre en charge leur propre enfant, nous étions sidérés avec mon équipe devant une si mauvaise foi de ceux qui se disent parents.

LCK : Et qu’est-ce qui s’est passé ensuite ?

JM : Par la suite, l’Etat congolais a permis aux enfants de quitter le territoire, c’était fin 2015 et la communauté Wallonie-Bruxelles a décidé de payer, mais une somme qu’elle a arbitrairement fixé elle-même et non pas la facture présentée par l’orphelinat, sur base des frais réels. Avec des discours du genre « nous connaissons le Congo », « nous avons l’habitude du Congo ». des phrases que je ne supportais pas. Entendre ces personnes installées dans des cabinets ministériels à Bruxelles convaincues de connaître mon pays plus que même son président. Je dois vous dire que les fonctionnaires ont toujours été corrects ; ce sont les politiques qui étaient de très mauvaise foi. Entre-temps, nous avons aussi eu des conflits avec l’ambassade de la Belgique en RDC. L’ambassadeur de l’époque Michel Lastschenko était très irrespectueux notamment envers les autorités congolaises. Quand ils parlaient d’elles, c’étaient toujours en insultes. Finalement, les Affaires Etrangères belges ont décidé de prendre en charge les enfants à l’orphelinat à hauteur de 25 dollars par enfant et par mois. Donc 300 Usd pour 12 enfants et par mois, pour notamment les nourrir, payer l’école, les nounous, les soins médicaux, etc. Donc, pour les Affaires étrangères belges, un enfant congolais, à Kinshasa, coûte moins d’un dollar par jour et ce, même s’il est



Julienne Mpemba

déjà de nationalité belge. Un mépris nauséabond. Le conflit était permanent avec l’ambassadeur. Je n’ai pas le caractère de me taire lorsque je suis insultée, je réplique. Et un jour, il y a eu une violente altercation dans le bureau de l’ambassadeur, c’était suite aux atermoiements et surtout aux propos racistes de celui-ci. Les vitres de son bureau ont éclaté et l’altercation s’est poursuivie dans les couloirs de l’ambassade.

LCK : Pourquoi c’est invraisemblable ?

JM : parce que je ne faisais adopter que des enfants complètement abandonnés et qui étaient amenés par des assistantes sociaux. Au sein de mon orphelinat, les assistants sociaux de Kinshasa n’appréciaient pas quand je leur disais que n’avais plus de lit libre car j’avais atteint le maximum de 30 enfants. Je pouvais en avoir jusque 36 mais exceptionnellement. Alors ils ne comprennent pas que la personne qui refusait de prendre les enfants abandonnés puissent sortir la nuit et payer un voyou pour aller voler les enfants à leurs mères. Puis les prendre en photo, les mettre sur Facebook, et les faire adopter en Belgique. Invraisemblable.

LCK : Et comment la procédure s’est-elle poursuivie en Belgique ?

JM : J’ai été arrêtée en Belgique, pour la première fois, en 2016, soi-disant pour prise d’otages d’enfants. Mais, mes avocats ont tout de suite battu en brèches cette accusation. Comment voulez-vous que je puisse prendre en otage des enfants dont j’ai la garde ? L’Etat congolais m’en a confié la garde et c’est moi qui les prends en charge. J’ai été arrêtée une seconde fois en novembre 2017 et ils ont eu donc un an pour

monter des dossiers, selon lesquels soi-disant j’aurais volé des enfants. Deux commissions rogatoires ont été envoyées au Congo. Le dossier a été classé sans suite par la justice congolaise pour la première fois. Le parquet belge a crié à la corruption des magistrats congolais. Une deuxième commission rogatoire a été envoyée au Congo et le ministre de la Justice de l’époque Thambwe Mwamba a fait pression sur les magistrats qui ont rouvert le dossier.

LCK : Aujourd’hui, face à tout ce que vous avez vécu et vivez, alors que ça partait d’une bonne intention de faire adopter des enfants congolais en Belgique, est-ce que vous regrettez d’avoir ouvert l’orphelinat et d’avoir fait adopter des enfants congolais ?

JM : Je ne le regretterai jamais. Je suis très fière de l’avoir fait. Il y a des parents qui ont des DVD des enfants adoptés lorsqu’on les trouvait par les assistantes sociaux et ce n’est pas beau à voir. Chaque enfant que j’ai mis en adoption en Belgique est un enfant que j’ai sauvé d’un avenir incertain et pire d’une mort certaine. Je ne regretterai jamais ça et surtout que j’ai aussi rencontré des belles personnes que sont certains parents. Ma meilleure amie est une mère qui a un enfant adopté chez moi.

LCK : combien d’enfant avez fait adopter ?

JM : De mémoire, ils sont plus ou moins trente en Belgique et il y’en a deux aux Etats-Unis.

LCK : Êtes-vous toujours en contact avec certains et leurs parents ?

JM : Je suis en contact avec certains. Il y a des parents qui sont vraiment

magnifiques. Mais il y a aussi les huit autres avec qui nous avons eu un conflit qui se présentent comme partie civile dans cette affaire. Je n’attends qu’une chose et je l’attends impatiemment : qu’au tribunal, ils viennent me dire qu’ils avaient pris leurs enfants en charge à l’orphelinat. D’autres parents ont peur aussi car ils ont subi des interrogatoires des enquêteurs. Je comprends qu’ils soient paniqués. Dans ce dossier, j’ai subi des choses qui me dépassent. Mais que ces gens soient rassurés, il n’y a jamais eu d’enfants volés. Au moment venu, je vais m’expliquer devant la justice si Dieu le décide.

LCK : l’orphelinat existe toujours jusqu’à aujourd’hui ?

JM : il existe toujours et il y a actuellement 19 enfants qui se portent très bien. Ils vont à l’école et sont très heureux. Vous pouvez visiter leur Page Facebook. Il y a des enfants qui étaient là en 2013 et qui y sont toujours jusqu’aujourd’hui sans que personne les réclame, ils ont le même sexe et même âge que ceux qu’on m’accuse d’avoir volé ; Donc je laisse un enfant abandonné et je prends un enfant volé pour le mettre en adoption.

LCK : Sur le plan personnel, comment cette affaire vous a-t-elle affectée ?

JM : Lorsque Dieu continue de vous permettre de respirer, il faut toujours savoir rester debout et lui rendre grâce. J’ai été licenciée de mon travail. Je suis poursuivie en justice, et se défendre au pénal coûte très cher. Il y a la ruine financière bien sûr. Mais pire, mon fils a été complètement désorienté. J’ai mis deux ans à le récupérer, car il était complètement perdu. Ma fille, qui a 22 ans actuellement, et qui est en dernière année de droit à l’université catholique de Louvain, n’avait jamais échoué de toute sa vie et a passé une année blanche. Ma mère a développé beaucoup de maladies qu’elle n’avait pas auparavant. J’ai perdu tout ce que j’avais à Kinshasa et ici en Belgique. Néanmoins, je rends grâce à Dieu et je reste forte. Une chose est certaine, ils ne vont pas me briser et je ne leur donnerai jamais l’occasion de me briser. Je vais me battre jusqu’au bout. Je suis sereine car je sais qu’on ne peut pas inventer ce qui n’a jamais existé. Je me reconstruis avec le peu des personnes qui restent autour de moi. Cette histoire m’a aussi permis de me rendre compte que plusieurs personnes qu’on croyait être des amis, des amies, n’étaient là que par ce qu’il y’avait un retour. Je rends grâce à Dieu car le ménage a été fait naturellement autour de moi et ce sur base des mensonges rapportés par une presse partielle, subjective et non professionnelle et qui n’a jamais cherché à écouter l’autre son de cloche. J’ai appris beaucoup de choses sur la personne humaine. Je bénis Dieu pour ma famille.

Patrick Ndungidi

FIFA

Infantino soutient Tshisekedi dans la lutte contre la corruption

Gianni Infantino a, au cours de sa visite dans la capitale rd-congolaise, encouragé le président de la République dans la lutte contre la corruption qui gangrène aussi le football.

Le président de la Fédération internationale de football association (Fifa), Gianni Infantino, a effectué un bref séjour à Kinshasa, le samedi 20 février 2021, sur invitation du président de la République Félix Antoine Tshisekedi. Après avoir conféré avec le chef de l'Etat, il est passé au siège de la Fédération congolaise de football association (Fecofa). Le patron du football mondial n'a cependant pas eu le temps de visiter le centre technique Kurara Mpova dont les travaux financés par la Fifa depuis quelques années ne sont pas encore finis. L'on apprend que plus de six millions de



Le président de la Fifa Gianni Infantino

dollars de la Fifa ont été décaissés au cours de la dernière décennie pour la construction de ce centre situé dans la périphérie de la capitale. Il n'a pas non plus visité le terrain de football sur l'avenue Assosa dans la commune de Kasa-Vubu pour lequel la Fifa a mobilisé un fonds dans le cadre du développement du football des jeunes par l'aménagement de terrain de proximité. Rappelons-le, les propos de l'instance faîtière du football planétaire après sa visite chez le président de la République ont été pertinents. « Le football est une vitrine pour beaucoup de choses, un reflet de la société. Malheureuse-

ment dans le football, il y a aussi le problème de bonne gouvernance, de corruption », a-t-il dit. Et il a encouragé le chef de l'Etat à lutter contre la corruption. « Avoir un président comme celui de la RDC, qui n'est pas seulement passionné du football mais quelqu'un qui lutte contre la corruption et pour la bonne gouvernance ça nous pousse à travailler ensemble avec beaucoup de projets pour que le football africain ne puisse pas seulement se développer, mais également se projeter à la tête du monde », a déclaré Gianni Infantino.

Martin Engimo

FOOT

Les buts des Congolais de l'étranger

Des Congolais ont été buteurs le week-end dernier dans des championnats à l'étranger.



Simon Banza.

Le latéral gauche international congolais Glody Ngonda a été buteur lors de la défaite de Dijon face à Lens pour le compte de la 26e journée de la Ligue 1 française. L'ancien défenseur de V.Club a égalisé pour les Dijonais à la 61e minute, son deuxième but de la saison en 22 apparitions en Ligue 1 cette saison. Il a été remplacé à la 73e minute. Mais son équipe a perdu après le deuxième but de la victoire des Lensois, inscrit par un autre congolais de souche, Simon Banza, à la 64e minute, son quatrième de la saison. Gaël Kakuta était ti-



Glody Ngonda Muzinga

tulaire sorti à la 74e minute. Toujours en Ligue 1, l'on relève le doublé (17e et 27e minutes) gagnant de Stephy Mavididi. Le jeune congolais né en Angleterre a permis à Montpellier de s'imposer face à Rennes par deux buts à un. Il a été remplacé à la 86e minute. En Allemagne, le défenseur Nordi Mukiele a marqué l'un de trois buts de Leipzig victorieux de Hertha Berlin (3 buts à 0). Entré en jeu à la 60e minute, il a trouvé le chemin de filets à la 71e minute. Le milieu de terrain de souche congolaise Christopher Nkunku était titulaire dans les rangs de

Leipzig avant de céder sa place à l'heure de jeu. Titulaire lors de la victoire de Stuttgart sur le terrain de Cologne pour le compte de la 22e journée de la Bundesliga, Silas Wamangituka (11 buts déjà) n'a pas marqué, sorti à la 85e minute de jeu. En Premiership (D2 Angleterre), l'on note le but d'Isaac Mbenza. Sorti sur blessure, il n'a cependant pas empêché la défaite de son équipe, Huddersfield, face à Middlesbrough où évoluent trois internationaux congolais, notamment Neeskens Kebano (titulaire et sorti à la 79e minute), Assombalonga (resté sur le banc) et Bolasie (blessé pas sur la feuille de match). L'on ne passe pas outre du but de Meschak Elia lors de la victoire de Young Boys de Berne contre Bayer Leverkusen en huitièmes de finale de l'Europa League. L'ancien joueur de Mazembe a inscrit le troisième but de son équipe qui menait jusqu'à trois buts à zéro avant de se faire peur encaisser trois buts. Young Boys a finalement gagner par quatre buts à trois.

.M.E.



Stephy Mavididi

LINAFOOT/LIGUE 1

Lubumbashi Sport accroche Renaissance, Maniema Union domine Blessing

La manche retour de la 26e édition du champion de la Ligue nationale de football (Linafoot) est bien lancée.

En match de la 16e journée, le FC Renaissance du Congo a été tenu en échec, le lundi 22 février 2021 au stade des Martyrs à Kinshasa, par le FC Lubumbashi Sport, par un but partout. Les Kamikazes Lushois ont été les premiers à ouvrir la marque à la 46e minute par Mbala Mbidi qui a trompé la vigilance du gardien de but international Guy Serge Mukumi. Mais Renaissance du Congo a égalisé à la 49e minute par Kikwama Mujinga sur un centre de Matoka. C'est le cinquième but de Kikwama qui s'installe comme le patron du club orange de Kinshasa qui est à la 6e position au classement avec 22 points. Lubumbashi Sport pour sa part arrête la spirale de neuf défaites d'affilée. Les Kamikaze occupent la 15e position avec seulement 8 points



Vue du match de Renaissance du Congo contre Lubumbashi Sport.

glanés. Le dimanche 21 février au stade Dominique Diur de Kolwezi, le club local FC Bles-

sing a courbé l'échine face à Maniema Union par zéro but à deux. Patcheli Pinoki à la 63e minute et Maxi Mpia Nzenge-

li à la 70e minute ont été les buteurs du club venu de Kin-du. Avec ce résultat, l'équipe entraînée par Dauda Lupem-

be revient à la 4e position au classement, avec 31 points. Blessing pour sa part est 9e avec 18 points. Le même dimanche au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, la Jeunesse Sportive Groupe Bazano a été tenue en échec par l'AS Simba de Kolwezi au score de zéro but partout. Bazano, avec un nouvel entraîneur Raoul Mutufwila, n'a pas encore réussi à prendre ses marques, ayant déjà cumulé deux matchs nuls. L'équipe n'a que 7 points en 17 rencontres jouées, occupant la 15e position au classement. Raoul Mutufwila a du pain sur la planche, afin de maintenir le club en Ligue 1. Simba pour sa part compte 13 points, quittant la zone de relégation.

Martin Engimo

AFROBASKET KIGALI 2021

La RDC bat le Madagascar

Grâce à sa large victoire sur le Madagascar 89 points à 64 en troisième journée de la troisième fenêtre des éliminatoires, les Léopards basketball masculin disputeront l'Afrobasket en août et septembre 2021.



Vue du match perdu de la RDC contre la Tunisie à Monastir.

C'est sans surprise que les Léopards basket-ball de la République démocratique du Congo (RDC) ont obtenu leur qualification pour l'Afrobasket Kigali 2021 à Monastir en Tunisie. Après la deuxième fenêtre des éliminatoires de Kigali en novembre 2020, où la RDC a fini deuxième du groupe A derrière la Tunisie, devant la République Centrafricaine et le Madagascar, une victoire suffisait en cette troisième fenêtre en terre tunisienne pour composer son ticket pour l'Afrobasket. C'est chose faite depuis le dimanche 21 février 2021, au terme de la victoire des poulains du coach norvégien Mathias Echhoff et son adjoint congolais Charly

Buzangu sur les Barea du Madagascar par 89 points à 64 en troisième journée. Mais les Léopards ont cumulé deux défaites de suite en première et deuxième journées, respectivement face aux Fauves du Bas-Oubangui de la République Centrafricaine (68 points à 69) le vendredi 19 février, et aux Aigles de Carthage de la Tunisie (68 points à 73) le samedi 20 février. Rappelons aussi les victoires de la Centrafrique face au Madagascar 79 points à 72, celles de la Tunisie sur la Centrafrique 63 points à 58 et sur le Madagascar (78 points à 51). Dans ce groupe au finish, la Tunisie (12 points), la RDC et la République Centrafricaine

(9 points chacune) sont qualifiées pour l'Afrobasket Kigali 2021. Les qualifiés des autres groupes sont le Sénégal, l'Angola et le Kenya dans le groupe B, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et la Guinée dans le groupe C. Dans le groupe D, le Nigéria, le Soudan du Sud et le Mali se sont qualifiés dans le groupe D, et l'Egypte, le Cap-Vert et le Maroc sont sortis du groupe E. Et le Rwanda, pays organisateur, forme le seizième pays, qualifié d'office, pour l'Afrobasket prévu du 24 août au 5 septembre 2021 dans la capitale rwandaise.

M.E.

VISITEZ

LE MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections
SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

AFRIQUE CENTRALE

Financements et expertise pour améliorer l'accès à l'électricité

Les experts du Pool énergétique de l'Afrique centrale(PEAC) sont réunis à Brazzaville le 23 février pour examiner le projet du plan d'action et du budget 2021 de cette institution spécialisée. Les résultats de la rencontre seront soumis au conseil des ministres d'Énergie de la sous-région, ce vendredi.

La réunion annuelle des organes statutaires du PEAC va essayer d'aborder les sujets brûlants liés à la coordination des activités et au développement du secteur d'énergie électrique au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). En dépit de la persistance de la crise sanitaire de Covid-19, la question de l'électricité est une urgence de développement communautaire, estime le secrétaire permanent du PEAC, Jean-Chrysostome Mekondongo. Ces assises visent, en effet, à renforcer la coordination des activités du PEAC, pour une mise en œuvre du mandat du secrétariat de l'institution basée à Brazzaville et une meilleure mobilisation des investissements pour l'accélération de l'électrification de l'Afrique centrale. Les participants, dont une partie assiste en mode virtuel, devront évaluer l'exécution du précédent plan d'actions et de prendre les décisions plus efficaces. Ce moment offre une opportunité d'échanges d'expériences entre les hauts cadres des ministères sectoriels et des dirigeants des sociétés d'électricité, ainsi que les



experts concernés. Tandis que les ministres en charge de l'Énergie vont tenter de dialoguer, de façon directe, sur les nouveaux défis du secteur et sur les questions spécifiques. « Le comité des experts est un dispositif extrêmement important de la réunion statutaire des organes du PEAC, surtout dans un contexte où l'institution est confrontée à des défis liés à la

mise en œuvre de son agenda (...). Des avancées ont été réalisées au cours de ces dernières années qui permettent au PEAC de passer de la phase de conception de projets à celle de la réalisation. L'institution a besoin de soutien durant les mois à venir », a lancé Jean-Chrysostome Mekondongo. Il faut souligner que malgré son potentiel énergétique, avec

Les participants à la réunion du PEACAdiac 650000 KW par an, l'Afrique centrale est la zone la moins électrifiée du continent. Le taux d'électrification de la sous-région est seulement de 13%, contre 90% en Afrique du nord, selon le PEAC, qui pointe une mauvaise qualité de service caractérisée par des délestages intempestifs. La sous-région affiche un taux de production annuelle d'énergie d'environ 4% contre 60% en Afrique australe,

un niveau de consommation par habitant de 100kw par an, contre 740kw en Afrique du nord et 1600kw en Afrique australe. Depuis son lancement, en avril 2003, le PEAC s'est engagé à valoriser le potentiel énergétique de la sous-région pour satisfaire à toutes les formes de demande en électricité, via la construction de boulevards énergétiques : à sécuriser l'approvisionnement d'énergie électrique des pays concernés ; faciliter la coordination et la réalisation des projets d'infrastructures électriques régionales ; améliorer l'intégration des marchés nationaux dans ce domaine et accroître le taux d'électrification. Les onze États concernés sont : l'Angola; le Burundi; le Cameroun; la Centrafrique; le Congo-Brazzaville; le Congo-Kinshasa; le Gabon; la Guinée équatoriale; le Rwanda; le Tchad et le São Tomé-et-Principe. La réunion sera marquée par le renouvellement des instances dirigeantes du PEAC, notamment la passation de service entre le secrétariat permanent sortant et le nouveau, Atadet Azarak Mogro, ainsi que des deux assistants.

Fiacre Kombo

PRÉSIDENTIELLE 2021

Les journalistes congolais s'imprègnent des règles déontologiques

Il s'est ouvert le 22 février à l'hôtel Michael un atelier de formation des journalistes portant sur l'application des règles d'éthique et de la couverture médiatique en période électorale.

Organisée par le Système des Nations unies en partenariat avec les institutions nationales compétentes, cette formation qui prendra fin le 24 février s'inscrit dans le cadre de la promotion de la paix, des droits de l'homme et du genre. Elle est axée sur plusieurs thèmes, à savoir : comprendre le cadre juridique et connaître les acteurs du processus électoral, les droits et devoirs du journaliste en période électoral, médias et protection des droits de l'homme en période électorale et la couverture médiatique d'un processus électoral. L'objectif principal de cette série de formation est de sensibiliser les participants aux enjeux de la prévention des violences électorales et renforcer leurs capacités sur les techniques de traitement et de diffusion de l'information électorale, notamment dans un contexte marqué par l'inflation des fake news. Elle connaîtra la participation d'environ cent vingt hommes et femmes des médias privés et publics issus de tous les départements du pays, ainsi que les membres de la Force publique. Pour les organisateurs cette session de formation donnera l'occasion à plusieurs personnalités d'intervenir pour faire le point et donner les orientations nécessaires concernant les techniques de couverture médiatique au moment des élections. Plusieurs personnalités prendront la parole, telles que le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mounkala, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, sans oublier le coordonnateur Résident du Système des Nations unies, Chris Mburu et les chefs d'agence onusiens en poste au Congo. « A quelques jours de l'élection présidentielle du 21 mars 2021, il s'agit, pour les professionnels de l'information, d'une opportunité de partager leurs expériences sur des aspects fondamentaux et pratiques de l'exercice de leur métier en période électorale. Des intervenants d'horizons divers, y compris ceux de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), du CSLC, du Bureau Afrique centrale de l'UNESCO, du Centre des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), du Centre d'information des Nations unies (Congo) et du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), les accompagneront durant ces sessions. Ils les aideront à mieux aborder et comprendre les questions essentielles relatives aux dispositifs législatifs, encadrant le processus électoral et ses acteurs aux droits et devoirs du journaliste sans oublier le rôle des médias dans la promotion de la paix en période électorale », a déclaré le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef de l'UNOCA, François Louncény Fall. Notons que la deuxième phase de formation est prévue du 1er au 6 mars prochain à Pointe-Noire.

Rock Ngassakys

JUSTICE

Les avocats appellent à la réforme des textes

Face aux membres du Sénat le 23 février à Brazzaville, une délégation de l'Ordre national des avocats du Congo conduite par le bâtonnier Claude Coelho a appelé à des réformes du système judiciaire national.

« Nous avons une ambition première, c'est celle de voir l'Etat de droit s'implanter réellement au Congo et je m'adresse à cette auguste assemblée, le Sénat en votre qualité de conseil de la Nation », a déclaré Claude Coelho. Il a déploré le fait que le Congo soit encore régi par des textes datant pour la plupart d'avant l'indépendance, notamment le code de procédure civile et le code de procédure pénale. « Depuis lors, nous n'avons aucun texte qui s'applique à notre Etat sociétal avec ses coutumes, ses us. L'ambition

pour nous, c'est d'aller vers une réforme globale de ces textes », a-t-il renchéri. Selon les avocats, les justiciables estiment que « la justice n'est pas rendue de façon équitable ». Il y a une inégalité à l'accès à la justice en dépit du texte sur l'aide juridictionnelle de 1984 stipulant que l'Etat prenait en charge les démunis qui n'ont pas l'accès à la justice. Les avocats ont regretté aussi le fait de ne pas avoir des locaux. Le Congo a ratifié le pacte de New York et la Convention de La Havane sur l'accès à la justice et le Plan national de dé-

veloppement (PND) dans ses actes 4 et 5 parle de l'accès à la justice. Malheureusement, soulignent les avocats, le citoyen lambda n'a pas accès à cette justice et il faut que cela soit corrigé. Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a laissé entendre que construire l'Etat de droit est l'ambition des institutions de la République et c'est même un pari pour le chef de l'Etat. Le Sénat s'emploie à faire que le Congolais quelle que soit sa place, sa taille, jouisse de tous ses droits. « C'est le sens de l'action que nous essayons d'épingler. Nous avons enregistré vos doléances. Nous allons faire que dans le cadre de la réorganisation de la société on tienne compte de ces préoccupations », a signifié le président du Sénat. Quant à l'évolution des textes, ce dernier a invité les avocats à échanger constamment avec les parlementaires en faisant des propositions, en discutant avec eux afin que des solutions soient trouvées.

Jean Jacques Koubemba

« Nous avons une ambition première, c'est celle de voir l'Etat de droit s'implanter réellement au Congo et je m'adresse à cette auguste assemblée, le Sénat en votre qualité de conseil de la Nation »

GESTION DE L'AIRe PROTÉGÉE

WWF présente les recommandations du panel indépendant aux habitants de la Sangha

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) par le biais de son projet conjoint avec le gouvernement congolais, Projet d'appui à la conservation et la gestion durable de la biodiversité dans l'espace Tridom interzone Congo (projet ETIC) a présenté les recommandations du Panel indépendant des experts à la Plateforme de gouvernance des ressources naturelles aux habitants des districts de Sembé, Ngbala et Souanké, suite aux allégations de violations des droits de l'homme formulées à son encontre par certaines ONG locales.

En mars 2018, le Fonds mondial pour la nature (WWF) avait fait l'objet d'allégations relatives aux abus des droits de l'homme formulées à l'encontre des écogardes du gouvernement congolais travaillant au sein du projet ETIC, dans le département de la Sangha. Ainsi suite à ces allégations, le WWF, au niveau international, avait sollicité à un panel d'experts indépendants l'examen et la vérification de ces différentes allégations. Ce panel avait pour mission, d'une part, d'évaluer le rôle du WWF, d'examiner les politiques, la gouvernance et les processus d'assurance qualité et de gestion des risques de l'organe de conservation et d'autre part, de proposer des mesures visant le renforcement des mesures de protection des droits de l'homme et d'apporter des conseils sur les approches futures de la conservation sur



le terrain. Au terme de dix-neuf mois d'examen des documents et des entretiens, ce panel d'experts indépendants a formulé cinquante recommandations couvrant le travail de WWF et vingt-neuf actions spécifiques supplémentaires relatives aux programmes nationaux. Ces recommandations donnent au WWF l'occasion d'écouter, d'apprendre et d'agir afin de mieux protéger les droits des communautés locales et autochtones voisines des districts de Sembé, Ngbala, et Souanké. Sur la base de ces recommandations, le WWF avait, au préalable, mis en place un projet de plan d'action et a échangé avec les parties prenantes afin de recueillir leur avis relatif au rapport de la Revue Indépen-

ment autour du massif forestier de Messok-Dja. Signalons que cette réunion de présentation desdites recommandations de la plateforme de gouvernance des ressources naturelles a été présidée par Jean Blaise Nkounkou, représentant d'Emmanuel Akouelakoum, président du Conseil départemental de la Sangha et de ladite plateforme. Une forte délégation des autorités sous-préfectorales a également pris part à ces rencontres interactives notamment, Théodore Golo, Corentin Diantoudi et Franck Metoul, respectivement sous-préfets de Sembé, de Ngbala et de Souanké, ainsi que plusieurs autres acteurs de la société civile et les communautés locales et autochtones des districts mentionnés.

Fortuné Ibara

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/ECG/DG/2021

POUR SOLUTION DATACENTER ET FOURNITURE DE DEUX ONDULEURS DE TENSIONS DE MARQUE APC

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour l'acquisition d'une solution Datacenter et la fourniture de deux onduleurs de tensions de marque APC pour son nouveau siège à Brazzaville.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social **sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace** moyennant paiement de **cent mille (100 000) francs CFA** en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être envoyées par courrier électronique au plus tard le **05 Mars 2021 à 16heures 00** aux adresses ci-dessous :

- ~ gbouhoyi@ecobank.com
- ~ rmakita@ecobank.com;
- ~ fallier@ecobank.com;

Fait à Brazzaville, le 18/02/2021

La Direction Générale

SANTÉ PUBLIQUE

Du matériel et des réactifs à la disposition du laboratoire national

Le ministre de la Recherche scientifique et de l’Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a remis des équipements médicaux au Laboratoire national de santé publique (LNSP) pour le compte du pôle départemental de Pointe-Noire.

Le matériel de laboratoire, réceptionné par le directeur général du LNSP, Pr Rock Niama, représentant la ministre en charge de la Santé, est installé à l’hôpital de Loandjili. Il est composé, entre autres, d’une hotte à flux laminaire de type P3, déjà installée qui permettra de réaliser les étapes de l’extraction de l’ADN ou de l’ARN pour son utilisation dans le PCR, en vue de la détection des virus comme le VIH, l’hépatite A, B, C, E et bien entendu le Sars-Cov-2 responsable de la Covid-19. Un scanner de comptage de cryotubes avec barcodes, 500 kits d’équipements de protection individuelle qui permettront de protéger les manipulations lors de l’échantillonnage et de l’expérimentation, allongent la



Remise des équipements au laboratoire national

liste du matériel. Le laboratoire a également reçu du ministère de la Recherche scientifique, des kits d’extraction de l’ADN, des oligonucléotides importants

« Nous pourrons encore avoir d’équipements et c’est notre obligation de mettre du matériel à votre disposition »

pour une détection rapide des patients Covid-19. « Nous pourrons encore avoir d’équipements et c’est notre obligation de mettre du matériel à votre disposition », a indiqué le ministre Coussoud-Mavoungou. Pour sa part, le directeur général du LNSP s’est dit satisfait de ce don qui contribue à la lutte contre la covid-19. « Ces équipements viennent renforcer nos capacités, afin de répondre aux besoins sanitaires de la population », a fait savoir le Pr Niama. Il convient de rappeler que le matériel réceptionné est le fruit de la coopération entre le ministère de la Recherche scientifique et l’Agence internationale de l’énergie atomique.

Rominique Makaya

ECOLE PARAMÉDICALE DE DOLISIE

Le Fawe-Congo accompagne les finalistes

Après avoir réhabilité les locaux de l’Ecole paramédicale de Dolisie, dans le Niari, la présidente de l’antenne nationale du Forum des éducatrices africaines (Fawe), Aline Olga Lonzanabeka, a mis à disposition des ordinateurs et des produits génériques de première nécessité.

« Le serment d’hypocrate que vous prêtez vous met au service des autres pour sauver des vies. Vous devez être conscients des grands défis que vous avez à relever dans le secteur de santé dans notre pays », a rappelé la présidente de Fawe-Congo, marraine de la promotion finaliste de l’Ecole paramédicale de Dolisie en présence d’Henri Loundou, directeur de cabinet du ministre des Finances en qualité de parrain

« Le serment d’hypocrate que vous prêtez vous met au service des autres pour sauver des vies. Vous devez être conscients des grands défis que vous avez à relever dans le secteur de santé dans notre pays »



Le parrain, la marraine et les finalistes de l’école paramédicale de Dolisie

de la même promotion. Pour té les finalistes à se montrer mettant la main à l’édification du système de santé, dans ce

contexte de Covid-19. Par ailleurs, Aline Olga Lonzanabeka s’est rendue à l’hôpital général de Dolisie où elle a fait un don de médicaments. En rappel, l’Ecole paramédicale de Dolisie a été construite en 1981 et se trouvait dans un état de délabrement avancé. La réhabilitation réalisée par la présidente du Fawe en compagnie d’Henri Loundou a permis à l’établissement de faire peau neuve, les conditions d’apprentissage étant ainsi améliorées. Le Fawe, rappelons-le, a pour missions de promouvoir l’équité et l’égalité du genre ; d’encourager l’adoption des mesures politiques, des pratiques et attitudes positives en faveur de l’éducation des filles. Aline Olga Lonzanabeka, colonel des Forces armées congolaises, est la présidente de l’antenne nationale de cette structure panafricaine depuis décembre 2018.

R.M.

COVID-19

Le Sénégal veut vacciner ceux qui le désirent d'ici 2022

Le gouvernement sénégalais ambitionne de vacciner contre le Covid-19 tous les Sénégalais qui le désirent d'ici 2022, a déclaré le ministre Abdoulaye Diouf Sarr dans une interview publiée le lundi par le journal Le Soleil.

Dans l'interview, le ministre sénégalais a indiqué que son pays démarrait mardi «une phase d'urgence» de vaccination qui concerne le personnel de santé de première ligne, les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes qui vivent avec des comorbidités.

«Quelle que soit la région, si l'on ne respecte pas ces trois critères, on n'est pas éligible durant cette première phase d'urgence. C'est moins un problème de région. Mais c'est une question de cible», a-t-il fait remarquer. Le ministre sénégalais de la Santé en charge a espéré que, dans cette phase d'urgence, les autorités sanitaires atteignent l'objectif de vacciner 20% de la population sénégalaise.

«Mais le processus va se poursuivre, parce que nous attendons un autre lot de doses. Au total, nous allons recevoir 1.300.000 doses de vaccins de COVAX. En plus nous sommes en négociations avec les Russes pour disposer du vaccin Spoutnik V afin de compléter le processus», a expliqué M. Sarr.

Il a précisé que la stratégie nationale de vaccination du Sénégal ne rejetait aucun type de vaccin.

LIBYE

Le nouvel exécutif discute de la formation d'un nouveau gouvernement

Le nouveau Conseil de la présidence et le Premier ministre libyens ont tenu dimanche la première réunion dans la capitale, Tripoli, pour discuter de la formation d'un nouveau gouvernement.

«Le président du Conseil de la présidence et ses deux adjoints ont souligné l'importance de sélectionner des personnes compétentes (pour le nouveau gouvernement) qui peuvent conduire aux prochaines élections, et réaliser la justice ainsi qu'une réconciliation nationale globale», a déclaré le Conseil dans un communiqué.

Le Conseil a également rencontré la Commission militaire libyenne mixte pour discuter de la réouverture de la route côtière entre les villes de Misrata et Syrte, comme le stipule un accord de cessez-le-feu libyen, selon le communiqué. Au début de ce mois, le Forum du dialogue politique libyen (FDPL) a choisi une nouvelle autorité exécutive intérimaire pour le pays, qui a été acceptée par toutes les parties concernées.

Mohammad Younes Menfi a été nommé président du nouveau Conseil de la présidence, tandis qu'Abdul Hamid Mohammed Dbeibah a été désigné Premier ministre. La principale tâche de la nouvelle autorité exécutive est de préparer le pays aux prochaines élections générales prévue pour le 24 décembre 2021, comme convenu par le FDPL.

AMISOM : Djibouti va envoyer une unité de police en Somalie

Djibouti va envoyer une unité de police en Somalie, sous la bannière de la mission de maintien de paix de l'Union africaine en Somalie (Amisom), a rapporté dimanche le quotidien local «La Nation».

«Je suis heureux de signer le protocole d'accord entre l'UA et la République de Djibouti pour le déploiement d'une unité de police et d'autres ressources pour soutenir la Somalie à travers l'Amisom», a écrit, sur son compte Twitter, Smaïl Chergui, commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), qui a signé le protocole d'accord aux côtés de l'ambassadeur de Djibouti auprès de l'UA, Mohamed Idriss.

Djibouti participe depuis 2011 à l'Amisom avec un contingent de 2.000 hommes basé à Beledweyne, au centre de la Somalie.

DETTE

Le Tchad et l’Ethiopie ouvrent le bal de la restructuration

En novembre dernier, les pays du G20 ont adopté un cadre commun pour gérer les éventuelles restructurations de dettes des 73 pays les plus pauvres de la planète. Le Tchad et l’Ethiopie sont les deux premiers pays à annoncer leur participation à ce mécanisme. Ils partagent en commun le fait de n’avoir presque pas eu recours aux marchés internationaux des capitaux pour se financer.

Fondées sur une analyse de soutenabilité de la dette réalisée par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM), les négociations doivent, dans un premier temps, être engagées avec les membres du G20 et tout autre pays crédeur qui souhaite se joindre à l'initiative. Et dans une seconde phase, sous le contrôle du FMI, le pays doit négocier avec l'ensemble de ses autres crédeurs des termes au moins aussi favorables que ceux obtenus auprès des pays du G20.

Le Tchad et sa dépendance au pétrole

C'est dans ce contexte que la République du Tchad est entrée fin janvier dans un programme de supervisions du FMI doté de 560 millions de dollars pour une durée de 4 ans. Ces aides s'ajoutent à celles d'autres multilatéraux portant le montant total à 3,1% du PIB. Cette assistance doit aider le pays à faire face à un besoin de financement extérieur équivalant à 6% du PIB en 2020 et 2021. En effet, du fait d'une dépendance à la ressource pétrolière (37% des recettes publiques, 63% des recettes d'exportations et 7,6% du PIB en 2019), les finances tchadiennes se sont sévèrement détériorées en 2020. Malgré une dette publique qui devrait atteindre seulement 46% du PIB fin 2020, le pays fait face à d'importantes difficultés de financement.

Sa dette publique externe (27% du PIB fin 2019, selon la BM), déjà partiellement restructurée en 2018, continue de peser sur la balance des paiements. La nouvelle chute des prix du pétrole intervenue en 2020 (moyenne de 42 dollars le baril) a dégradé les comptes extérieurs du pays, avec un déficit du compte courant qui devrait atteindre respectivement 13% et 10% du PIB en 2020 et 2021 selon le FMI. Le gouvernement doit également solder des arriérés de paiement domestiques auprès de ses principales banques, ainsi que les recapitaliser, pour renforcer ce secteur fragile de l'économie. L'annonce de ce nouveau soutien du FMI est concomitante à celle faite par le gouvernement que le Tchad serait le premier pays à demander une participation au cadre commun prévu par le G20.

L’Ethiopie, le tourisme et la guerre civile

Peu après, le ministre éthiopien des Finances, Ahmed Shide, annonçait que son pays désirait profiter du cadre du G20 pour restructurer sa dette. La situation de l’Ethiopie est la suivante : un endettement en devises important adossé à des recettes externes faibles et fragilisées par la crise de la Covid et la guerre civile au Tigré - notamment le tourisme. Si le ratio de dette publique externe sur PIB est similaire à celui du Tchad, rapportée aux recettes d'exportation, cette dette est 4,5 fois plus importante en Éthiopie. Autre différence, le pays a émis un eurobond d'une valeur nominale d'un milliard de dollars, dont le cours a brutalement chuté à l'annonce de la participation de l’Ethiopie au cadre commun. Cependant, le ministre des Finances s'est montré ambigu sur l'effort qui serait demandé aux détenteurs de cette obligation, alors que le cadre avancé par le G20 est en théorie clair sur la participation de ces créanciers. Alors que l’Ethiopie est appelé à rembourser un eurobond d'une valeur nominale d'un milliard de dollars, le Tchad n'a aucun encours sur ce marché. Au fil de l'avancée des négociations, le traitement des créanciers privés devrait s'éclaircir, ouvrant ou non la voie aux pays plus dépendants des marchés internationaux de la dette. La Zambie, qui fait partie de ces pays, pourrait être le prochain sur la liste, incitée par l'échec des négociations avec les détenteurs de ses eurobonds qui l'ont déjà placé en situation de défaut sur l'ensemble de sa dette. Au-delà de la Zambie, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne vont scruter le traitement réservé par les marchés et les agences de notation à l’Ethiopie avant de se lancer.

Noël Ndong

Plus de 200 migrants clandestins secourus au large des côtes libyennes

Plus de 200 migrants clandestins, dont des femmes et des enfants, ont été secourus au large des côtes libyennes, a déclaré samedi le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

«Plus de 200 personnes ont été emmenées à Tripoli par les garde-côtes libyens, dont neuf femmes et trois enfants», a tweeté l'agence onusienne. «Le HCR et son partenaire le CIS (Comité international de secours) fournissent du matériel de secours et une aide médicale à tous les survivants», a précisé l'agence onusienne.

La marine libyenne a signalé avoir récupéré le corps d'un homme au cours de l'opération de sauvetage de samedi, ajoutant que certains migrants secourus se sont enfuis après leur retour en Libye. Profitant de l'insécurité et du chaos qui règnent dans ce pays d'Afrique du nord après le renversement de son dirigeant Mouamar Kadhafi en 2011, des milliers de clandestins choisissent de traverser la Méditerranée pour se rendre en Europe. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estime qu'en 2020, 323 migrants sont morts et 417 autres ont été portés disparus sur la route de Méditerranée centrale, tandis que 11.891 clandestins ont été secourus et ont été ramenés en Libye. De nombreux migrants secourus en mer ou arrêtés par les autorités restent détenus dans des centres d'accueil surpeuplés en Libye, malgré les appels internationaux en faveur de leur fermeture.

Source Xinhua

SEMINAIRES DE FORMATION PREMIER TRIMESTRE 2021

Le cabinet ECIFORM organise des séminaires de formation à partir du 25 janvier jusqu’au 02 Avril 2021 à Brazzaville et Pointe Noire au profit des entreprises et administrations dans les domaines suivants :

- Secrétariat et assistanat de direction / archivage et classement / Fiscalité / finances / comptabilité ...
 - métiers de la banque / Passation des marchés / gestion de projet / suivi-évaluation / GAR/ Contrôle de gestion...
 - Informatique et bureautique / bases de données / Gestion des Ressources Humaines / Management
 - Gestion commerciale / Marketing/ Gestion de stocks et des approvisionnements / Finances publiques/Audit...
- Veuillez Nous contacter pour plus d’infos / Tél : 00242 06 621 49 60 - Email : contact@eciform-services.net**

INTRODUCTION EN BOURSE DE LA REGIONALE À LA BVMAC

La Régionale lance son introduction en bourse sur le marché règlementé de la BVMAC

L'Assemblée Générale Mixte de La Régionale, réunie en sa session extraordinaire le 16 juillet 2020 à Yaoundé, a adopté la résolution en vertu de laquelle elle donne mandat à la direction de procéder à son opération d'entrée en bourse. L'objectif de cette opération est de porter le capital de FCFA 8,04 milliards entièrement libéré et validé par la COBAC, à plus de 15 milliards en vue de la transformation de La Régionale en banque universelle.

La Société de Bourse FINANCIA Capital a été mandatée pour agir en qualité de Conseil Financier et Arrangeur afin d'assister La Régionale dans le processus de mobilisation de fonds à travers une introduction en bourse. La Commission de Surveillance de l'Afrique Centrale a octroyé par décision du 08 décembre 2020 le visa numéro COSUMAF-APE-04/20 à l'opération d'augmentation du capital de La Régionale par appel public à l'épargne.

Les conditions d'émission de l'Opération sont les suivantes :

- Émetteur : LA REGIONALE D'EPARGNE ET DE CREDIT S.A
- Nature de l'Opération : Offre publique de vente d'actions – Augmentation de capital
- Nombre d'actions nouvelles : 196 000
- Prix de l'action : FCFA 42 000
- Minimum de souscription : 5 actions
- Montant total de l'émission : FCFA 8 232 000 000
- Période de souscription : Du 9 au 26 février 2021 inclus

A propos de la Régionale :

La Régionale est un établissement de microfinance de 2ième catégorie, fondé en 1993, (28 ans déjà). Ses actionnaires sont : son Fondateur et Directeur Général, Charles Rollin OMBANG EKATH (63,77%), le fond suédois NORDIC MICROCAP INVESTMENT (14,16%), et autres actionnaires (22,07%).

La Régionale affiche une croissance soutenue et une solidité financière depuis plus de 10 ans. Au 31 décembre 2020, elle affichait les principales tendances ci-dessous :

1. Des fonds propres nets d'environ FCFA 10 milliards ;
2. Un résultat de FCFA 1,5 milliards malgré le contexte du COVID-19 ;
3. Un volume de plus de 110 000 clients à travers son réseau de 41 agences et 24 DAB au Cameroun ;
4. Une présence internationale à travers sa filiale du Gabon, constituée de 04 agences ;
5. Une connexion à la plateforme du GIMAC, lui permettant d'interagir avec les autres banques de la CEMAC ;
6. Un progiciel bancaire intégré de dernière génération « AMPLITUDE UP » Version 11 pour son exploitation ;
7. Un respect scrupuleux, depuis plus de dix ans, de l'ensemble des ratios COBAC ;
8. Un nouvel immeuble siège de huit niveaux financé sur fonds propres.

Rd Charles Rollin OMBANG EKATH
Administrateur Directeur Général

Connectez-vous sur www.laregionalebourse.com  La Régionale au (+237) 696 666 400



ORGANISMES EN CHARGE DU PLACEMENT

AFRILAND BOURSE & INVESTISSEMENT - BGFI BOURSE - CBC BOURSE - CBT BOURSE
FINANCIA CAPITAL - LCB CAPITAL - SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES CENTRAL AFRICA

VISA N°COSUMAF-APE-04/20

CAN HANDBALL

Les Diables rouges juniors et cadets hommes déjà en chantier

Trente-neuf Diables rouges cadets masculin puis trente-huit juniors de handball sont actuellement internés afin de préparer efficacement les Coupes d’Afrique des nations(CAN) notamment la seizième édition de la compétition chez les cadets puis la vingt septième chez les juniors.

Pour satisfaire et booster la dynamique de développer le handball initiée par la nouvelle équipe dirigeante de la Fédération congolaise de handball (Fecohand), les jeunes handballeurs présélectionnés par Guy Bertrand Mahoungou sont appelés à fournir beaucoup d’effort afin de glaner quelques médailles lors des compétitions qui auront lieu le mois prochain, au Maroc.

« Chaque matin, nous faisons le renforcement musculaire ainsi que la puissance maximale pour travailler le physique avec les deux groupes. Les cadets reprennent à partir de 9h pour une séance technique avant de laisser la place aux juniors pour le même exercice. Le soir nous travaillons beaucoup sur la technique parce que les enfants n’avaient plus un bon rythme de travail suite à l’arrêt des activités sportives. Tout se passe bien vraiment »



Les Diables rouges juniors en séance d’entraînement/Adiac

Malgré les contraintes liées à la pandémie de Covid-19, ces jeunes congolais qui, pour la plupart, arborent le maillot de l’équipe nationale pour la première fois s’entraînent au gymnase Henri-Elendé. Ces joueurs qui travaillent trois fois par jour proviennent essentiellement des clubs de Brazzaville et de Pointe-Noire. Il s’agit de la Dgsp, A.A Neto, Jso, Asoc, Académie, Etoile du Congo, Nha-Sport, Ctahb, As Cheminots, Petro Sport, Avr, Caïman, Diables noirs, Patronage et autres. « Chaque matin, nous faisons le renforcement musculaire ainsi que la puissance maximale pour travail-

ler le physique avec les deux groupes. Les cadets reprennent à partir de 9h pour une séance technique avant de laisser la place aux juniors pour le même exercice. Le soir nous travaillons beaucoup sur la technique parce que les enfants n’avaient plus un bon rythme de travail suite à l’arrêt des activités sportives. Tout se passe bien vraiment », a indiqué le sélectionneur national, Guy Bertrand Mahoungou. Pour sa part, le directeur technique national, Jean Patrice Pahapa, estime que l’élite du handball congolais est désormais vieillissante et il est nécessaire de préparer les jeunes afin de relever la discipline au niveau national puis retrouver le tableau d’honneur sur le plan international. Notons qu’en mars prochain, les jeunes (hommes) participeront du 6 au 13 mars au 27e championnat d’Afrique des nations (juniors), puis du 14 au 21 du même mois et au même lieu(Maroc) au 16e championnat d’Afrique des nations(cadets). Le Congo souhaite ainsi marquer positivement sa participation aux compétitions qualificatives pour les prochains mondiaux de ces deux catégories.

Rude Ngoma



AVIS DE MARCHE
Appel d’offres n°INTPA/BZV/2021/EA-RP/0014
pour l’Audit indépendant du système (AIS) de
vérification de la légalité du système FLEGT en
République du Congo

Le Gouvernement de la République du Congo représenté par l’Ordonnateur national du FED, Ministère du Plan, de la Statistique et de l’Intégration régionale, des Transports, de l’Aviation Civile et de la Marine Marchande envisage d’attribuer un marché de services pour l’Audit indépendant du système (AIS) de vérification de la légalité du système FLEGT en République du Congo financé par la Convention de financement n°CG/FED/039-388 « Programme d’appui à la gouvernance forestière », sous le 11e Fonds Européen de Développement (FED).

L’avis de marché et les informations additionnelles au sujet de l’avis de marché peuvent être obtenus aux adresses suivantes:

- <https://etendering.ted.europa.eu/cft/cft-display.html?cftId=7920>
- <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:83937-2021:TEXT:FR:HTML&src=0>

La date limite de remise des candidatures est fixée au 22/03/2021 à 17h00 (heure Brazzaville).



AVIS DE MARCHE
Appel d’offres n°INTPA/BZV/2021/EA-RP/0013 pour
l’Assistance technique pour l’opérationnalisation du
système de vérification de la légalité et appui à l’aménagement, en République du Congo marché

Le Gouvernement de la République du Congo représenté par l’Ordonnateur national du FED, Ministère du Plan, de la Statistique et de l’Intégration régionale, des Transports, de l’Aviation Civile et de la Marine Marchande envisage d’attribuer un marché de services pour l’Assistance technique pour l’opérationnalisation du système de vérification de la légalité et appui à l’aménagement en République du Congo financé par la Convention de financement n°CG/FED/039-388 « Programme d’appui à la gouvernance forestière », sous le 11e Fonds Européen de Développement (FED).

L’avis de marché et les informations additionnelles au sujet de l’avis de marché peuvent être obtenus aux adresses suivantes:

- <https://etendering.ted.europa.eu/cft/cft-display.html?cftId=7923>
- <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:83938-2021:TEXT:FR:HTML>

La date limite de remise des candidatures est fixée au 22/03/2021 à 17h00 (heure Brazzaville).

ATHLÉTISME

Franck Elemba victorieux, médaille d'argent pour Cyrena Samba-Mayela

Le Gladiateur congolais a pris la première place du concours de lancer de poids lors des championnats de France en salle d'athlétisme ce week-end à Miramas.

Considéré comme l'une des attractions de ces championnats de France en salle, Franck Elemba Owaka a confirmé son statut de favori à Miramas, dans les Bouches-du-Rhône : le 4e des JO de Rio a remporté le tournoi avec un meilleur jet à 19m58, ainsi que deux essais à 17m93 et 19m48 et 3 essais invalidés. N'ayant pas la nationalité française, Elemba est vainqueur mais n'est pas officiellement sacré champion de France. Qu'importe, car il s'impose pour la 4e fois lors des championnats de France en salle, auxquels s'ajoutent trois victoires en plein air. Le sociétaire du club de l'Entente-Franconville-Sésame-Val-d'Oise, régulièrement titré à l'international (Jeux de Brazzaville, Jeux de la Francophonie, championnats d'Afrique), prépare les prochains JO à Sens, dans l'Yonne. Après dix-huit mois sans compétition, Franck Elemba avait retrouvé des sensations le 13 février à l'occasion du



Sur la route des JO de Tokyo, Franck Elemba s'est imposé lors des championnats de France en salle (efcvo.com)

Meeting Elite en salle du Val d'Oise : le Congolais avait alors signé la meilleure performance française de la saison avec un jet à 19m68. Aligné sur le 60 mètres-haies, Cyrena Samba-Mayela a pris la deuxième place du concours en 7s94, contre 7s93 pour la première, Laëticia Bapté. La sociétaire du club de Lille-Métropole avait terminé en tête de sa série en 8s14. La coureuse de 21 ans, entraîné par Teddy Tamgho avait signé une deuxième place au Meeting de Mondévillle le 31 janvier. Sur le 400 mètres masculin, Gilles-Anthony Afoumba n'a pu faire mieux qu'une 3e place dans la finale B en 48s20. Licencié au Stade Français, il est sorti premier de sa série en 48s15, mais n'a réalisé que le 8e temps, ce qui lui a fermé les portes de la finale A. Deuxième du championnat de France 2018 en 46s37, il a établi son record personnel en juin 2019 en 45s64 à Montgeron.

Camille Delourme

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

France, 26e journée, 2e division De retour après deux matches d'absence, Prince Oniangue a ouvert le score d'une tête puissante sur corner. Aligné dans l'axe de la défense à trois, l'ancien capitaine des Diables

rouges est devancé par Pierrot sur la réduction du score guingampaise (66e), mais a livré une prestation solide. Installé sur la droite de la défense, Alexis Beka Beka a également été sérieux et fait preuve de justesse technique.

Morgan Poaty, blessé, n'était pas de la partie. Grèce, 23e journée, 1re division Première titularisation et premier but pour Delvin Ndinga : en embuscade au second poteau sur un coup-franc

venant du côté opposé, le Congolais hérite du ballon et ouvre le score d'une demi-volée du gauche dès la 6e minute. Averti à la 57e puis remplacé à la 78e, il permet ainsi à Panaitolikos de battre le Panathinaïkos (1-0). Son dernier but remontait au 2 mars 2019 avec Sivasspor. Avec cette victoire, la 3e seulement cette saison, Panaitolikos reste 12e à 21 points de la 6e place. Coupe de France, 32e de finale L'US Boulogne s'impose sans forcer face aux amateurs de Loon-Plage (3-0). Titulaire, Herman Moussaki est passeur décisif sur le deuxième but de son équipe avant d'être remplacé à la 67e. A la 79e, Cédric Odzoumo entre en jeu et triple la mise à la 87e. Alan Dzabana n'est pas entré en jeu lors de la qualification du Red Star face à Quevilly-Rouen (2-1). Saumur gagne son billet pour les 16e sur le terrain de Guichen (1-0).

Bernard Itou Onanga est resté sur le banc, au même titre que l'ancien Lavallois Yannis Matinguou, buteur lors du tour précédent face à Sablé (4-1 le 17 février). Chamalières est éliminé par les voisins du Puy (0-0, 4-5 aux tirs au but). Exaucé Ngassaki est entré à la 67e, tandis que Chris Bitsamou est à l'infirmerie. Poitiers est sorti par Canet (1-1, 2-4 aux tirs au but) avec Kévin Mingoua titulaire. En 16e de finale, le Red Star (Dzabana et Bazolo) recevra Lens, tandis que Boulogne (Odzoumo et Moussaki) ira à Beauvais. Metz (Tchimbembé) ira défier Valenciennes, alors que l'AS Monaco (Matsima) s'offrira un derby à Nice. Montpellier (Makouana) affrontera les modestes voisins d'Alès. Lorient (Mouyokolo) jouera contre Le Puy, alors que Saumur (Itoua et Matinguou) accueillera la Montagnarde.

Camille Delourme



Delvin Ndinga buteur pour sa première titularisation sous ses nouvelles couleurs (DR)

SÉJOUR DE DENIS SASSOU N’GUESSO À POINTE-NOIRE

La rencontre citoyenne ouvre la série des activités présidentielles

La rencontre citoyenne du 20 janvier avec les cadres et notables de Pointe-Noire et du Kouilou sur les sujets d'intérêt majeur a été la première activité du séjour de travail du président de la République, Denis Sassou N’Guesso, dans la ville océane.

Après l'accueil ponctué par un bain de foule à l'aéroport Antonio-Agostinho-Neto , le président Denis Sassou N'Guesso a échangé à la Résidence des hôtes avec les populations de Pointe-Noire et du Kouilou qui sont venues lui manifester leur reconnaissance. Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire, a dans son mot de bienvenue salué les nombreuses réalisations que le président de la République ne cesse de faire dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. . Des promesses concrétisées qui intègrent bien la vision de la «Marche vers le développement». Des infrastructures réalisées et en cours de réalisation ont été visitées lors de son séjour de travail, notamment le marché central à deux modules dont le1er module comprenant 2200 places presque pratiquement achevé et l'hôpital général à Patra dans le 6° arrondissement Ngoyo.

La visite du site devant abriter la nouvelle raffinerie « Atlantique Petrochimie » SA à Fouta ainsi que l'extension et la réhabilitation de la deuxième turbine de la Centrale électrique du Congo à Djeno ont figuré aussi au nombre des activités, sans oublier les infrastructures en cours de réalisation qui s'inscrivent dans le cadre du Projet du développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap) à Tchiniambi dans l'arrondissement 4 Loandjili et Mboukou dans le 3e arrondissement Tié-Tié . Le département de Pointe-Noire abrite également dans le 1er arrondissement les travaux d'aménagement de l'interface Ville –Port avec la construction du nouveau siège administratif du Port autonome de Pointe-Noire. Par ailleurs, au nom des populations de Pointe-Noire et du Kouilou, le ministre Anatole Collinet Makosso a loué les efforts du président de la République. « *Parlons des rêves*

de votre peuple, parlons des rêves de vos compatriotes, leur vœu le plus ardent est de vous voir continuer avec eux la «Marche vers le développement». Nous vous remercions d'avoir accédé à leur vœu en ayant accepté de faire acte de candidature à l'élection présidentielle du 21 mars 2021 », a-t-il dit. Et d'ajouter que ce soutien sera politique, c'est-à-dire électoral. Les notables et dignitaires du Kouilou, quant à eux, ont à travers un rite traditionnel remercié le président de la République pour tous ses bienfaits et lui ont assuré leur soutien au chef de l' Etat. Et le président Denis Sassou N'Guesso n'a pas manqué de louer l'accueil exceptionnel et historique qui lui a été réservé à son arrivée dans la ville océane. « *Les populations de Pointe-Noire et du Kouilou ont toujours su préserver à des moments tragiques de notre histoire la paix. Ce qui nous a permis de reconstruire le pays*

à partir de Pointe-Noire et du Kouilou », a-t-il souligné. A l'approche de l'élection présidentielle à venir, le chef de l'Etat a ajouté : «*Nous avons tous tiré tous les enseignements de ce qui s'est passé en 2015 et 2016. Je demande donc que tout soit mis en œuvre pour que l'élection présidentielle de mars prochain se déroule dans la paix, la transparence, il y aura toujours un résultat. Il y aura toujours un Congolais élu mais il faut que tout cela se passe dans la paix* ». Ce soutien des Notables est précieux parce qu'il est lié à la valeur et à la force de la parole, surtout la parole des chefs, des anciens. Dans toutes nos traditions, les notables n'ont qu'une parole et lorsqu'ils la donnent, ils ne la retirent pas, ils la donnent qu'une fois, voilà pourquoi je considère ce soutien de précieux. Pour les autres questions liées au développement et à l'avenir de notre pays, elles seront développées quand s'ouvri-

ront le débat pendant la campagne électorale. « *Je puis simplement vous remercier parce que solennellement vous venez d'appuyer la décision que nous avons prise à Kibangou de faire acte de candidature à l'élection présidentielle de mars prochain. Nous sommes venus pour l'accomplissement de notre mission jusqu'au 4 mars à minuit quand sera ouvert officiellement la campagne électorale. A ce moment, nous engagerons le grand débat. Pour l'heure, nous allons continuer notre mission* ». Et le président de la République de conclure : «*Cette campagne électorale, nous allons la démarrer ici à Pointe-Noire et au Kouilou. Nous allons donner, en tant que candidat, la vision que nous avons pour l'avenir de notre pays pour la poursuite de son développement malgré la conjoncture internationale difficile* ».

Hervé Brice Mampouya et Séverin Ibara

INFRASTRUCTURES

Le premier module du marché moderne presque achevé

En séjour de travail à Pointe-Noire, le président Denis Sassou N'Guesso a visité le 21 février le marché moderne de Pointe-Noire dont les travaux du premier module sont presque terminés.



Une vue du marché moderne de Pointe-Noire /Adiac

Construit par la société Franco Villarecci, le marché moderne de Pointe-Noire se construit sur les cendres de l'ancien marché qui a fait l'objet de démolition à cause de sa vétusté. C'est un marché moderne qui prend forme sur ce site d'antan. L'infrastructure va occuper une superficie de 14 634 m2 répartie en deux modules avec des bâtiments à deux étages reliés par une passerelle aérienne qui traverse l'avenue des Mâ Loango entre les deux modules. La construction du marché a débuté en mai 2017 avant d'être interrompue pendant près de vingt deux mois pour reprendre finalement en octobre 2019. La fin des travaux du premier module fixée pour mars 2021 va offrir aux Ponténégrins un espace commercial confortable et moderne à faible coût d'exploitation et d'entretien. En effet, avec la construction des deux bâtiments à deux niveaux couvrant tous les secteurs d'activités commerciales avec toutes les commodités, le marché moderne de Pointe-Noire récemment baptisé marché Ndji Ndji par une délibération du dernier conseil municipal et départemental est un joyau qui va faire la fierté de la ville en général et de la mairie de Pointe-Noire en particulier le principal bénéficiaire. Signalons que ce marché sera aussi équipé d'une centrale électrique munie d'un groupe électrogène et d'un poste de transformation électrique. L'aménagement des parkings est également prévu pour rendre plus d'attrait cet espace commercial qui sera le premier moderne construit dans la ville océane.

H.B.M. et S.I.

KICK-BOXING

Reprise des entraînements collectifs au complexe sportif de Pointe-Noire

Après plus d'une année de trêve imposée par la pandémie à coronavirus, Covid-19, les pratiquants de kick-boxing et Full-contact de la ville océane se remettent timidement au travail



Une vue des pratiquants pendant les entraînements /Adiac

Le 21 février, à la faveur de leur troisième regroupement, les fullleurs des clubs ponténégrins ont bénéficié d'une grande séance d'entraînement à l'esplanade du complexe sportif de Pointe-Noire, sous la supervision de quelques techniciens du comité national de la discipline et des clubs de la place parmi lesquels, Me Térance et Me Anicet Bavoumina. « *Nous sommes là pour les entraînements d'ensemble avec tous les élèves afin de les préparer aux tournois interclubs qui s'annoncent, ainsi que le championnat national, parce que d'ici peu nous aurons une*

fédération, nous sommes tenus aux bons résultats. C'est pourquoi, je demande à tous ceux qui sont encore à la maison de se reveiller . On ne pratique pas le sport seulement pour les compétitions, mais avant tout pour le maintien de la santé.», a indiqué Me Térance. De son côté, Me Anicet Bavoumina a souligné que la pandémie du coronavirus les a mis à mal durant une année. « *Nous avons passée presque une année sans rien faire à cause du covid-19. Voilà pourquoi, cette année, nous avons pensé réunir tous les clubs à temps pour nous re-*

mettre au travail avant d'organiser les tournois interclubs », a-t-il déclaré. Les techniciens ont, par ailleurs, lancé un appel à tous ceux qui voudraient pratiquer le kick-boxing de se joindre à eux tous les dimanches au complexe sportif de Pointe-Noire. Soulignons que le comité départemental de Kick-bonxing compte actuellement plus de sept clubs, à savoir Infinitif, Fighter combat club, Club attaque des titans, Warriors club F.F., Team-never stop, club USA et Union club.

Charlem Léa Itoua

PARTENARIAT CULTUREL

Les Bantous de la capitale liés par un contrat au Mémorial Pierre-Savorgnan-de- Brazza

Le protocole d'accord a été signé respectivement par le président du comité Bantous, Maurice Nguesso et la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de- Brazza (MPSB), Bélinda Ayessa, le 22 février dans ce temple historique congolais.

Alors que le MPSB s'apprête à inaugurer son deuxième module, il est de bon aloi, que ce genre de partenariat soit signé pour l'animation du complexe culturel congolais qui est l'une des grandes salles de spectacles de ce pays.

Le premier vice-président du Comité Bantous, Aimé George Tantsiba, a signifié que la signature de ce protocole d'accord est une rencontre très forte entre deux grandes histoires. Il y a d'un côté les Bantous de la capitale qui sont un patrimoine national, et de l'autre le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza qui est toute une histoire. « C'est une manière de réécrire l'histoire dans son fond. Les Bantous de la capitale ont soixante et un ans aujourd'hui soit un an de plus que le Congo indépendant, quoi de plus beau que de réunir ces deux entités. L'initiative que la directrice générale Bélinda Ayessa a eue avec le président Maurice Nguesso est une initiative louable, formidable, il faut le féliciter », a indiqué Aimé George Tantsiba.

Quelques axes du contrat

Pour le premier vice-président de ce comité, le contrat signé concerne la prestation musicale ainsi que bien d'autres choses. « Je pense que la signature de ce contrat exclusif entre les Bantous de la capitale et le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, c'est quelque chose de formidable. Car il faut aller vers la rencontre de la culture, des arts et le Congo est un pays qui ne peut pas vivre sans culture. »

Remerciant le président du Comité Bantous pour avoir mis en exergue



La séance de signature du protocole d'accord entre le président du comité Bantous Maurice Nguesso et la directrice générale du MPSB Bélinda Ayessa (Adiac)

« ...Aller vers la rencontre de la culture, des arts et le Congo est un pays qui ne peut pas vivre sans culture. »

le comité qu'il dirige, la directrice générale du MPSB Bélinda Ayessa a souligné que la structure qu'elle a la charge de diriger et les Bantous de la capitale sont deux institutions historiques. S'associer au mémorial ce n'est que de bon aloi, parce que ce site a aujourd'hui une visibilité

certaine historique mais également touristique. Car ce site ne reçoit pas que les Congolais mais aussi des étrangers qui pensent qu'ils peuvent venir non seulement se récréer mais aussi se ressourcer.

Quant aux grands axes de ce partenariat, la directrice générale du

MPSB a fait savoir que les Bantous de la capitale se produiront régulièrement dans ce site. Mais le mémorial procédera étape par étape pour ne pas créer de monotonie, a-t-elle précisé. L'objectif premier étant de faire connaître l'institution Bantous de la capitale aux plus jeunes

et à ceux qui viennent de l'extérieur. Les Bantous prêteront dans la nouvelle salle du mémorial qui est le Complexe culturel du Congo, une manière de donner la visibilité du groupe (non seulement à Brazzaville mais aussi dans d'autres départements du Congo) aux gens qui pensent que le groupe n'existe plus, alors qu'il est encore en vie. Car plus qu'un groupe, les Bantous de la capitale sont aujourd'hui un patrimoine congolais, a déclaré Bélinda Ayessa.

C'est donc un honneur mais aussi un privilège pour le MPSB qui n'a que quelques années, d'avoir les Bantous de la capitale pour les aider à donner un peu plus d'impulsion et de visibilité à ce lieu mémorable.

« Je suis très heureuse qu'il y ait eu ce partenariat et je pense que le plus grand reste à venir. Nous allons faire en sorte que le suivi soit constant, permanent et donner davantage d'épaisseur au groupe Bantous de la capitale, parce qu'en le faisant, nous allons d'une certaine manière rehausser également ce site hautement culturel, cette institution de mémoire. Le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza dont j'ai la charge a besoin de tout ceci, des Bantous de la capitale pour émerger et tracer son sillon. Car comme disait Edouard Kipling : si tu veux que ton sillon soit droit attache ta charrue à une étoile », a déclaré la directrice du MPSB, Bélinda Ayessa.

Bruno Okokana

CONCOURS DE MUSIQUE

Une chanson dédiée à la lutte contre le travail des enfants

Les artistes musiciens professionnels et amateurs pratiquant tous les genres musicaux sont invités à soumettre jusqu'au 12 avril 2021 dans le cadre d'un concours une chanson portant sur la lutte contre le travail des enfants.

La première édition du concours de musique contre le travail des enfants va se tenir lors de la journée internationale de l'élimination du travail des enfants, décrétée par les Nations unies. Elle bénéficie du soutien du projet Clear Coton, cofinancé par la Commission européenne et mis en œuvre par l'Organisation internationale du travail (OIT) en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Cet évènement est organisé par Jeunesses musicales International, une organisation internationale qui promeut la musique juvénile et la lutte contre le travail des enfants dans le monde. L'initiative réunit des musiciens du monde entier dans le but de faire prendre conscience de la problématique du travail des enfants ; un phénomène qui touche près d'un enfant sur dix dans le monde. La crise sanitaire causée par la Covid-19 a augmenté le niveau de pauvre-

té des populations vulnérables, et cela pourrait entraîner un retour en arrière des progrès déjà accomplis dans la lutte contre le travail des enfants.

Pour participer au concours, les candidats doivent soumettre leurs propositions dans trois catégories : une catégorie mondiale pour tous les artistes ; une catégorie communautaire pour des projets musicaux faisant intervenir des enfants victimes de ce phénomène ; une catégorie projet Clear Coton pour des concours nationaux qui se déroulent au Burkina Faso, au Mali, au Pakistan et au Pérou où le projet collabore avec les partenaires pour éliminer le travail des enfants et le travail forcé dans les chaînes de valeur du coton, du textile et de l'habillement.

La sélection se fait à base des critères suivants : la qualité musicale ; la pertinence du message ; l'originalité de la chanson et la transmission d'un message en faveur d'un appel à l'action. Les ga-



Des enfants en plein travail/DR

gnants vont recevoir une somme d'argent et bénéficieront d'un enregistrement professionnel d'un clip vidéo de leur chanson et la possibilité de voir leur chanson

diffusée à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants qui sera célébrée le 12 juin prochain.

Les candidats doivent aller sur le

lien www.musicagainstchildlabour.com puis cliquer à enter the competition pour soumettre leurs dossiers.

Rosalie Bindika